

Commerce. Peut-il nous présenter aujourd'hui un rapport sur l'état des travaux de M. Ritchie Donald, chargé d'étudier les problèmes de l'industrie minière en Nouvelle-Écosse? Le ministre pourrait-il aussi nous dire quand le gouvernement prendra des mesures pour aider cette industrie?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Dès maintenant, je puis dire que M. Donald a été très actif depuis qu'on a retenu ses services. Il a été en contact avec tous les gens intéressés au problème houiller du Cap-Breton. Il se livre maintenant à une étude sur les lieux. Je lui ai demandé d'entreprendre une étude approfondie, mais sans perdre de temps. J'espère que nous recevrons son rapport au moment voulu.

LA RADIODIFFUSION

DÉCLARATIONS CONTRADICTOIRES SUR LA TÉLÉVISION EN COULEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. R. Southam (Moose-Mountain): Je voudrais poser une question au secrétaire d'État au sujet de sa récente déclaration selon laquelle le Canada aurait la télévision en couleurs d'ici 1967, ce qui coûterait plus de 15 millions. Comment le ministre concilie-t-il cette déclaration avec celle de M. Alphonse Ouimet, président de Radio-Canada, qui aurait déclaré récemment, d'après le *Daily Star* de Toronto, lors d'une causerie prononcée devant la *Canadian Public Relations Society*, qu'il faudrait 10 ou 15 ans pour adopter la télévision en couleurs, et plus de 40 millions.

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): Le chiffre que j'ai donné à la Chambre représente notamment le coût de l'adaptation et de l'ajustement des commodités du réseau dans tout le pays.

LES RELATIONS FÉDÉRALES- PROVINCIALES

LE QUÉBEC—ADRESSE À SA MAJESTÉ RELATIVE À LA CONSTITUTION PROVINCIALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): J'ai une question à poser au premier ministre. Est-il en mesure de nous dire quelles sont les intentions du gouvernement au sujet de l'Adresse de l'Assemblée législative du Québec?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Le gouvernement a l'intention de déférer au gouverneur général, en temps utile,

[M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria).]

accompagnée d'un avis, la communication du gouvernement du Québec, ainsi que la résolution de l'Assemblée législative destinée à Londres.

L'hon. M. Martineau: Cela se fera-t-il avant que la question soit débattue à la Chambre des communes?

Le très hon. M. Pearson: L'occasion s'est présentée, et l'occasion se présentera, de soulever cette question au cours de la prochaine session, avant le congé.

L'hon. M. Martineau: Une question complémentaire, si on me le permet: l'avis que donnera le gouvernement sur cette Adresse sera-t-il favorable ou défavorable, ou ni l'un ni l'autre?

Le très hon. M. Pearson: Je crois qu'on a déjà répondu à cette question.

LES PÉNITENCIERS

RÉUNION POSSIBLE DU COMITÉ MIXTE DURANT LE CONGÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): J'aimerais poser une question au ministre suppléant de la Justice. Vu la déclaration que vous avez faite aujourd'hui, monsieur l'Orateur, selon laquelle l'autre endroit a nommé ses représentants au comité spécial mixte de la Chambre des communes et du Sénat concernant les pénitenciers, puis-je demander au ministre suppléant de la Justice de nous dire si l'on compte poursuivre le travail du comité durant l'intersession ou seulement lors de la reprise de la session le 20 septembre?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre suppléant de la Justice): Je tiens cette question comme préavis.

LA FÊTE DU DOMINION

L'UNION JACK SUR LES IMMEUBLES FÉDÉRAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): J'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics. Vu le fait que le Canada, le plus ancien membre du Commonwealth des Nations, célèbre demain son 98^e anniversaire, le ministre a-t-il pris les dispositions nécessaires pour fournir des Union Jack à tous les édifices fédéraux afin qu'ils puissent être arborés demain?

L'hon. Lucien Cardin (ministre des Travaux publics): Aucune disposition dans ce sens n'a été prise. Toutefois, je m'occuperai de la chose.